

POSITION DE LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

- Lorsque le gouvernement fédéral fait l'acquisition de biens et de services dans le secteur du génie, il est essentiel de mobiliser et de consulter des ingénieurs titulaires d'un permis, qu'il s'agisse d'ingénieurs employés par le gouvernement ou de consultants, afin de s'assurer que la population canadienne reçoit la meilleure valeur possible pour des biens et des services qui sont sûrs et conformes aux normes et aux codes.
- Pendant le processus d'approvisionnement fédéral, toutes les décisions ayant trait à l'ingénierie devraient être prises par un ingénieur titulaire d'un permis délivré par un organisme de réglementation provincial ou territorial.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux devraient consulter la profession et collaborer avec celle-ci en ce qui a trait aux décisions gouvernementales visant l'approvisionnement en biens ou services d'ingénierie, et ce, dans l'intérêt de la sécurité du public, de l'économie, de l'environnement et pour le mieux-être des collectivités partout au Canada.

Enjeu

Le gouvernement du Canada est l'un des plus importants acheteurs publics de biens et de services au Canada. Chaque année, il conclut des marchés d'environ 22 milliards de dollars au nom des ministères et organismes fédéraux¹. À l'heure actuelle, le processus concurrentiel vise à obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les Canadiens, tout en favorisant l'accès, la concurrence et l'équité. La plupart des contrats attribués à des petites et moyennes entreprises le sont sur une base concurrentielle, ce qui en fait le processus le plus couramment utilisé par le gouvernement². Or, il demeure d'importantes lacunes sur le plan de la concertation entre les gouvernements et les professions réglementées, en particulier la profession d'ingénieur, dans le cadre des processus d'approvisionnement autant concurrentiels que non concurrentiels au Canada. Ces lacunes entraînent souvent l'exclusion d'ingénieurs de la prise de décisions importantes en matière d'ingénierie.

Pourtant, les ingénieurs ont un rôle important à jouer dans le processus d'approvisionnement au Canada. Afin de veiller à la sécurité du public et d'assurer la protection des intérêts économiques ainsi que les milieux naturels du pays, Ingénieurs Canada est convaincu que les ingénieurs doivent participer notamment à :

1. La préparation des documents d'ingénierie qui seront utilisés pour l'exécution de travaux de construction ou la mise en œuvre de projets.
2. La supervision de projets.
3. La préparation de contrats tout au long du processus d'approvisionnement.
4. La prestation de services de soutien tout au long du processus d'approvisionnement lorsque des décisions en matière d'ingénierie sont requises.

Les ingénieurs connaissent également en profondeur le coût du cycle de vie concernant les quatre étapes du processus d'acquisition, depuis la planification et l'acquisition jusqu'à l'utilisation

¹ Gouvernement du Canada – Le processus d'approvisionnement (2020). <https://achatsetventes.gc.ca/pour-les-entreprises/vendre-au-gouvernement-du-canada/le-processus-d-approvisionnement>

² *Ibid*

et à l'élimination. Le calcul des coûts du cycle de vie est une approche qui permet d'évaluer le coût total d'un actif au cours de son cycle de vie, y compris les coûts d'investissement initiaux, les coûts d'entretien, les coûts d'exploitation et la valeur résiduelle de l'actif à la fin de sa durée de service³. Les effets positifs associés à la prise en compte des coûts du cycle de vie comprennent la réduction des coûts d'entretien et d'exploitation et l'augmentation de la durée de vie d'un actif, ce qui réduit les coûts de remplacement. L'établissement des coûts du cycle de vie est donc essentiel étant donné que les projets d'infrastructures publiques sont des investissements à long terme financés par des fonds publics.

Contribution d'Ingénieurs Canada à cet enjeu

Les décisions en matière d'ingénierie visant l'approvisionnement de biens et de services d'ingénierie doivent être prises par des ingénieurs. Les ministères et organismes fédéraux veulent obtenir le meilleur rapport qualité-prix relativement à leurs besoins pour la réalisation de projets en faisant appel au processus d'approvisionnement. Les services d'ingénierie doivent être vus comme un investissement au lieu d'une dépense.

Enfin, Ingénieurs Canada participe aux consultations sur les lois et règlements susceptibles d'avoir une incidence sur le travail des ingénieurs ou qui portent sur des activités pouvant comprendre des travaux d'ingénierie. Ingénieurs Canada continuera d'établir des rapports professionnels ouverts et transparents avec le gouvernement fédéral afin de veiller à ce que les ingénieurs participent activement aux

prises de décisions tout au long du processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral.

Recommandation au gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que les décisions ayant trait à l'ingénierie soient prises par des ingénieurs titulaires d'un permis, car cela permettra de garantir la sécurité et le bien-être du public et de promouvoir l'innovation. Le gouvernement fédéral devrait aussi :

- Collaborer activement avec la profession d'ingénieur tout au long des diverses phases du processus d'approvisionnement.
- Veiller à ce que toute décision d'ingénierie requise dans le cadre d'un projet d'approvisionnement du gouvernement fédéral soit prise par un ingénieur.

Contribution future d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada continuera de :

- Participer à des consultations officielles du gouvernement, à des tables rondes nationales et de comparaître devant les comités permanents de la Chambre des communes et du Sénat pour promouvoir la participation des ingénieurs, à titre de décideurs, aux processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral dans le secteur de l'ingénierie.
- Formuler des avis et proposer les libellés requis dans le cadre des processus d'approvisionnement fédéraux liés à l'ingénierie afin de faciliter la mise au point de

³ Whole Building Design Guide (2016). Life-Cycle Cost Analysis (LCCA)
<https://www.wbdg.org/resources/life-cycle-cost-analysis-lcca>.

textes législatifs et de cadres réglementaires favorisant l'innovation et l'optimisation du rendement dans le cadre de projets d'approvisionnement.

- Travailler de concert avec les divers ordres de gouvernement et les organismes de réglementation du génie afin de promouvoir l'idée d'inclure les ingénieurs à toutes les étapes du processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral et de sensibiliser ce dernier de même que les autres ordres de gouvernement à l'importance de cet enjeu.